



Ressources sur la non-violence

Bulletin du Centre de ressources sur la non-violence

75, square Sir-Georges-Étienne-Cartier, bureau 108, Montréal, Qc, H4C 3A1
514-504-5012 —cmv@nonviolence.ca—www.nonviolence.ca

Volume 13 > Numéro 3 >

Été 2023

Le BAPE : Un simple outil politique?

Dans une perspective citoyenne militante, il y a lieu de se demander à quoi servent les audiences du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE). En principe, quand un industriel demande l'autorisation de réaliser un projet industriel d'envergure, des audiences sont organisées dans un processus pouvant permettre aux citoyens d'en être suffisamment informés et d'éventuellement connaître ses répercussions sur leur milieu.

Pour bien des citoyens, qui se rendent compte que le BAPE devient un outil politique d'acceptation sociale entre les mains du Ministre et de son gouvernement, il n'y a pas grand chose à attendre des audiences ou des rapports qui en découlent, le Ministre pouvant par la suite décider ou non de suivre leurs recommandations.

La réalité est pourtant qu'une implication efficace et alerte des citoyens peut transformer ces mêmes consultations en un levier de mobilisation populaire et un outil de pression en faveur des décisions ministérielles plus démocratiques.

La prise de conscience des enjeux environnementaux

Ce type de consultation de la population remonte aux années 1970, période au cours de laquelle s'est développée une prise de conscience de la population par rapport aux enjeux environnementaux. En ce qui concerne les projets industriels, les gouvernements furent dès lors forcés à tenir des consultations de plus en plus nombreuses. C'est en 1978 que notre loi sur l'environnement a instauré formellement un processus clair de consultation sur les enjeux environnementaux que lèvent les grands projets. Mais, en ce qui concerne le BAPE, il faut dire qu'il a pris sa forme actuelle en 2018 avec un « mandat formel et explicite de médiation ». Il n'a pas de pouvoir décisionnel.

Ce qui revient à reconnaître que les pouvoirs reviennent au Ministre qui peut être à la botte des industriels. En fait pour un ministre, la priorité, c'est souvent de faciliter la création d'emplois dans les industries et les enjeux environnementaux ne comptent que pour peu. Sans mobilisation citoyenne, un rapport remis à un Ministre ne vaut rien de plus que le papier sur lequel l'encre est couchée.

Un cadre dans lequel les citoyens peuvent agir

On peut résumer à peu près en ces termes la démarche d'une audience publique. Un projet industriel d'envergure est concocté. Le Ministère de l'Environnement doit en être avisé. Le Ministre évalue la demande en fonction de la loi et demande au promoteur une étude d'impact sur l'environnement.

Suite au dépôt de l'étude, le Ministre détermine s'il a besoin d'informations supplémentaires pour autoriser ou non le projet. C'est lui qui appelle un bureau d'audience publique à tenir une consultation. Les ci-

toyens peuvent réagir et tenter d'influencer le gouvernement, mais pour cela une audience doit être tenue. Le Ministre transmet au BAPE les demandes de consultation jugées recevables. Le BAPE lui recommande, dans les 20 jours suivant la fin de la période d'information, le type de mandat qui devrait lui être confié.

L'audience publique se déroule en deux parties.

La première partie est une période de clarification du projet, on pose des questions et les intervenants doivent offrir des réponses. Elle se fait en présence des acteurs intéressés au projet : le promoteur, les autorités concernées et les Ministères. Le promoteur connaît son dossier à fond; mais souvent les Ministères, en fonction de leurs ressources ou simplement pour se protéger, suivront une démarche plutôt douteuse.

Les autorités locales, elles, voient souvent en ce projet une opportunité économique. Le BAPE n'a de pouvoir autre que d'informer la population, exiger des informations du promoteur et rendre publiques les informations et finalement produire un rapport de recommandation pour le Ministre.

Les militants auraient tout avantage à suivre de près les projets industriels dans leur région et exiger auprès du Ministre la production d'un avis, la demande d'un BAPE. Le Ministre peut exiger une étude d'impact sur l'environnement par le promoteur, et avec un



peu plus de pression, ordonner la tenue d'une véritable audience publique, une consultation permettant d'aller à fond dans le dossier. Les citoyens peuvent alors utiliser ces étapes pour se mobiliser, émettre des avis, les diffuser, les acheminer auprès des pouvoirs locaux.

Les médias locaux sont aussi attentifs à la tenue d'un BAPE dans la région, il est donc possible de mettre les projecteurs sur un projet et si nécessaire exiger son arrêt, comme dans la campagne d'opposition au projet GNL Québec, projet de canalisation et d'une usine de liquéfaction pour l'exportation du gaz au Québec, l'utilisation du processus du BAPE a eu un impact majeur faisant en sorte de neutraliser le projet. La mobilisation citoyenne autour du BAPE a mené à un véritable débat régional sur l'opportunité d'exporter du gaz liquéfié au Québec. Le résultat fut un avis défavorable du BAPE et une annulation du projet.

Pour le texte original, plus détaillé, visiter www.nonviolence.ca

Justice climatique : ils ne baisseront pas les bras

Les organismes européens pour la justice climatique maintiennent leur lutte pour forcer les parlements et les gouvernements à prendre des décisions responsables. Ils ont déjà réussi en 2023 à poser des gestes concrets. Entre autres membres du réseau 350, la coalition *Warm This Winter* du Royaume-Uni a mobilisé des citoyenNes à travers tout le pays pour des rencontres avec les députés et pour des envois de lettres et de gazouillis aux membres du Parlement. Elle a pu également remettre une pétition d'environ 500 000 signatures au Premier ministre demandant « des actions urgentes pour faire face aux crises énergétiques et climatiques ».

Les militants britanniques tentent par ailleurs d'inciter leur gouvernement à se retirer du Traité sur la Charte de l'énergie (TCE), un traité qui permet aux géants de l'industrie fossile d'*attaquer en justice les pays* adoptant des mesures en faveur du climat.

Grâce à la mobilisation citoyenne, le retrait du traité a été immédiat ou est à venir dans plusieurs pays d'Europe : l'Allemagne, l'Espagne, la France et les Pays-Bas ! Les équipes française et belge de 350 ainsi que les bénévoles de *StopTotal* sont par ailleurs à la base d'une déstabilisation des entreprises de combustibles fossiles et de leurs financiers par des actions dénonçant le « mariage » de deux grands pollueurs : Amundi et Total Energies !

Amundi est l'actionnaire principal de Total Energies et, avec sa société mère, le Crédit Agricole, l'entreprise finance le géant pétrolier français à hauteur de milliards chaque année. Il joue un rôle important dans le développement de projets destructeurs tels que l'oléoduc de pétrole brut d'Afrique de l'Est (EACOP).

350.org

L'objection de conscience encore et toujours

Le 15 mai dernier, c'était la journée Internationale de l'Objection de conscience. Pour de nombreux-SES participantEs européenNes, la question était de savoir : Comment célébrer la journée? Sur quoi mettre l'accent dans un contexte de psychose générale due à la guerre russe en Ukraine ? Il y en a qui ont choisi de juste commémorer la pensée pacifiste, notamment en invitant à la relecture du livre *Les Amnésiques* de Géraldine Schwarz ou cette brève pensée de Georges Brassens : « Au lieu de mettre en joue quelque vague ennemi, mieux vaut attendre un peu qu'on le change en ami. »

En tout cas, il était encore opportun de rappeler, sur les pages des objecteurs de conscience, pourvu que cela se diffuse adéquatement, que «chaque être humain a le droit de refuser de tuer » et ainsi donner sens au geste hautement moral de deux personnages russe et ukrainien : Alexander Belik et Yurii Sheliashenko. Belik est un jeune homme russe de 25 ans qui coordonne le mouvement des objecteurs de conscience en Russie.

Pendant quatre ans, Alexander Belik a étudié le droit à Saint-Pétersbourg. Mais les connaissances dont il a besoin en tant qu'objecteur de conscience et activiste ne s'apprennent pas à l'université. Il les a acquises lui-même grâce à son travail en faveur des droits humains. Il poursuit désormais son engagement depuis l'étranger, d'où il aide d'autres Russes à se soustraire au service militaire.

Yurii Sheliashenko, Ukrainien de 31 ans avait déjà écrit une lettre au président pour demander que l'armée soit supprimée – sans

succès bien sûr. Les objecteurs de conscience risquent des amendes et des peines de prison en Ukraine également. Lorsque Yurii Sheliashenko a été appelé sous les drapeaux, il a envoyé l'un de ses poèmes pacifistes au bureau de recrutement. Il a été déclaré inapte psychologiquement et a évité le service.

Il rédige des rapports, informe et aide d'autres Ukrainiens à se soustraire au service militaire par la voie officielle.

Vitaly Alekseenko en liberté, mais...

Suite à d'énormes pressions internationales, l'Objecteur de conscience Vitaly Alekseenko a été remis en liberté par la Cour Suprême de Kyiv le 25 mai dernier. Participant à l'audience par vidéo- conférence à partir de la prison, Alekseenko a vu la Cour de cassation renverser la décision de sa condamnation et ordonner sa mise en liberté immédiate ainsi qu'une nouvelle comparution au Tribunal de Première instance. Le *Bureau européen des Objecteurs de conscience* (EBCO), *War resisters International* et *Connection e.V.* (Allemagne) ont salué cette décision de la Cour Suprême mais ils maintiennent la pression pour faire tomber l'accusation qui pèse contre Alekseenko.

De la Suisse, Derek Brett, délégué de l'EBCO, s'est rendu en Ukraine pour pouvoir assister à cette audience en qualité d'observateur international. Il s'est réjoui de cette décision qui a clairement dépassé ses attentes. Ce qui ne l'empêche pas d'exhorter les militants des droits humains à demeurer méfiants : « n'oublions pas, a-t-il recommandé, que Vitaly Alekseenko n'est pas encore totalement sorti du bois ». Il faisait allusion au fait qu'un autre procès a été ordonné et qu'il risque toujours une condamnation. Vitaly Alekseenko, est un objecteur de conscience de religion protestante. Il avait été condamné à une peine d'emprisonnement d'un an le 23 février 2023 pour avoir refusé, pour des raisons religieuses, d'encourager l'enrôlement dans l'armée.

ebco-beoc.org/

Autres sujets traités récemment
Lire les textes complets sur notre site

20 raisons de s'opposer à l'expansion du site d'enfouissement STABLEX

Suite à l'autorisation, par le Ministre de l'environnement, d'un Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) visant l'entreprise STABLEX de Blainville, une importante mobilisation citoyenne est en cours. Le cabinet du Ministre a autorisé une évaluation du projet de réaménagement de la cellule d'enfouissement numéro 6 de l'entreprise, cellule qui importe et enfouit des déchets industriels dangereux sur la rive nord de Montréal.

Ce que les citoyens ont découvert dans les plans de l'entreprise n'est rien de moins qu'un vaste projet d'expansion des opérations que le promoteur veut réaliser en plein cœur de la Grande tourbière de Blainville, le distributeur naturel et le régulateur des débits d'eau d'une grande partie de la rive-nord de Montréal.

Démantèlement de Gentilly-1

Le Gouvernement fédéral a l'intention de démanteler dès l'an prochain sa centrale nucléaire Gentilly-1 construite à Bécancour, au Québec. Tous ses débris radioactifs de faible et de moyenne activité seront transportés à Chalk River en Ontario où ils seront entreposés dans des "installations de déchets radioactifs autorisées" (...).

Source : *Ralliement contre la pollution radioactive*

www.nonviolence.ca

L'opposition russe à la guerre en Ukraine

par Jean-François Beaudet

En Russie, aujourd'hui, il suffit de brandir une simple feuille blanche, de mettre des fleurs sur la tombe d'un poète ukrainien ou de diffuser un dessin d'enfant contre la guerre pour être arrêté et condamné pour avoir « discrédité les forces militaires russes ». Vladimir Kara-Murza, opposant à la guerre en Ukraine et vétéran de la lutte pour les libertés démocratiques en Russie, vient d'être condamné à 25 ans de prison. Il n'est qu'un des milliers de militants anti-guerre actuellement en prison en Russie.

Nous sommes de retour à une réalité qui existait pendant le mouvement pour la paix des années 80. À cette époque, un groupe pour la paix « indépendant » avait vu le jour à Moscou. On parle ici d'indépendance par rapport au gouvernement, car à l'ère soviétique le gouvernement contrôlait toutes les sphères de la société. Les membres de ce groupe étaient soumis à une sévère répression de la part des autorités soviétiques (perte d'emploi, emprisonnement en hôpital psychiatrique, etc.)

Des militants du mouvement pour la paix européen ont alors pris contact avec eux et ont soutenu leur lutte pour la paix et la démocratie. Des rassemblements pour un Dialogue Est-Ouest ont aussi été organisés, notamment celui de Berlin Ouest, en 1985, qui rassemblait des représentants des groupes pour la paix des pays occidentaux et des représentants (pour la plupart en exil) des organisations pour la démocratie et pour la paix dans les pays de l'Est (Charte 77 de Tchécoslovaquie, Solidarnosc de Pologne, groupe pour la paix d'Allemagne de l'Est, etc.) Le groupe de Moscou avait contribué à ce rassemblement en faisant parvenir un message.

Il est temps de réaffirmer comme le mouvement pour la paix des années 1980 que la paix est incompatible avec la guerre et la dictature : il faut soutenir la lutte de l'Ukraine et celle de l'opposition démocratique russe pour la paix ET la liberté.

De nombreux militants russes pour la paix et les libertés démocratiques vivent maintenant, et s'organisent en exil. Comme l'état russe est devenu, sous Poutine, une vaste entreprise de blanchiment d'argent, une bonne part des actions de l'opposition dé-

mocratique, et maintenant, de l'opposition à la guerre, se font dans le domaine de la finance. Les opposants à la dictature et à la guerre s'attaquent à la richesse des oligarques russes et à celle des gens de l'entourage de Poutine. Certains des opposants viennent eux-mêmes du monde de la finance, comme Mikhail Khodorkovsky, qui fut l'un des hommes les plus riches de Russie, pour ensuite passer 10 ans en camp d'internement pour s'être opposé à Poutine. Il dirige maintenant le Khodorkovsky Communications Center et son livre, *The Russia Conundrum*, trace un portrait « de l'intérieur » des années postsoviétiques.

Bill Browder, un américain qui a mis sur pied le premier fonds d'investissement dans la Russie des années 90 est une autre des *bêtes noires* de Poutine. Parce qu'il critiquait les pratiques douteuses de certaines entreprises russes, il a été forcé de quitter le pays et l'un de ses collaborateurs russes Sergei Magnitsky a été tué en pri-



son. En souvenir de son collaborateur et ami, Browder mène, depuis, une lutte acharnée à travers le monde pour faire geler les avoirs des oligarques et des gens de l'entourage de Poutine impliqués dans la répression de l'opposition démocratique. C'est par le biais de l'adoption de *Lois Magnitsky* dans plusieurs pays occidentaux qu'il parvient à empêcher les oligarques de profiter de l'argent de leurs crimes. Le Canada a adopté sa propre loi Magnitsky en 2017. Plusieurs des sanctions actuelles contre la guerre en Ukraine (saisie de yachts, de villas italiennes...) sont inspirées des différentes lois *Magnitsky*.

Vladimir Kara-Murza a aussi été actif dans le mouvement pour faire voter des lois Magnitsky. Historien et homme politique, citoyen britannique et russe, il a travaillé au-

près de Boris Nemstov, un politicien populaire, qui avait même été pressenti pour succéder à Boris Yeltsin. C'est plutôt Vladimir Poutine qui a succédé à Yeltsin et Nemstov est devenu l'un des principaux leaders de l'opposition. Il s'est opposé à la guerre en Ukraine dès l'annexion de l'Ukraine par la Russie en 2014. Il a été assassiné le 27 février 2015 à quelques mètres du Kremlin, pourtant l'un des endroits les plus surveillés au monde.

La fille de Boris Nemstov, Zhanna Nemtsova qui vit aussi en exil a créé la Fondation Boris Nemstov pour la liberté <https://www.facebook.com/BorisNemtsovFoundation> afin de poursuivre l'œuvre de son père. Elle est activement impliquée dans l'opposition à la guerre en Ukraine. Evgenia Kara-Murzala conjointe de Vladimir Kara-Murza, qui travaille notamment avec l'International Center on Nonviolent Conflict, est aussi engagée dans la lutte pour une Russie démocratique et contre la guerre en Ukraine.

Parmi les organisations russes opposées à la guerre en Ukraine, on compte aussi la Free Russia Foundation, <https://www.4freerussia.org> ainsi que plusieurs médias russes indépendants publiant maintenant de l'extérieur de la Russie comme Novaya Gazeta <https://novayagazeta.eu/> ou OVD-Info.

À Montréal, c'est l'Alliance démocratique des Canadiens russes <https://rcda.ca/> qui est active. Le 30 avril dernier, l'Alliance a organisé une exposition de portraits d'ukrainiens victimes de la guerre accompagnée d'un concert de musique et d'une collecte de fonds pour l'Ukraine. Au premier anniversaire de l'invasion de l'Ukraine, le 25 février dernier, l'Alliance avait organisé une manifestation à partir du consulat russe à Montréal.

Comme dans les années 80, le mouvement pour la paix doit affirmer que la paix et la liberté sont indissociables et doit se solidariser avec les organisations russes qui luttent pour mettre fin à la dictature de Poutine s'il veut vraiment faire échec à la guerre en Ukraine.

